



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

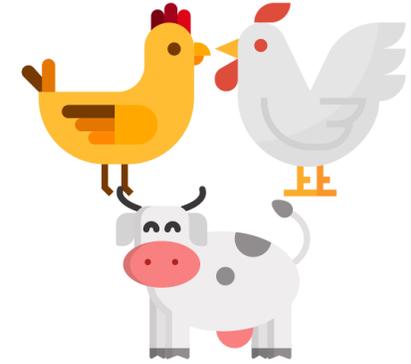
**Enjeux de souveraineté et stratégie
en matière d'approvisionnement en
protéines végétales pour
l'alimentation animale**

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

La production agricole bretonne : 9 milliards d'euros en 2019, soit 22 % de la valeur de la production nationale (1^{ère} région)

Les productions animales : 6 milliards d'euros

- Lait : 32 % de la valeur de la production animale bretonne
- Porcins : 30 %
- Volailles : 15 %



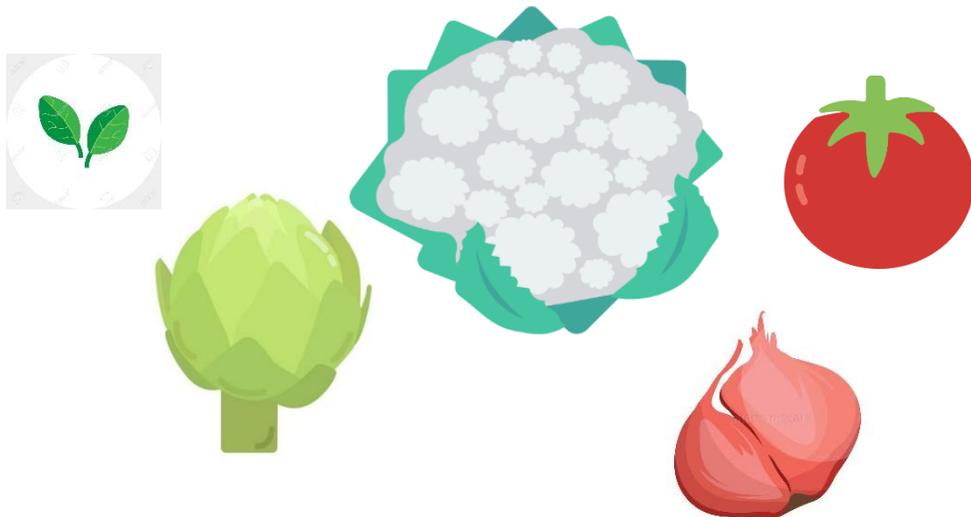
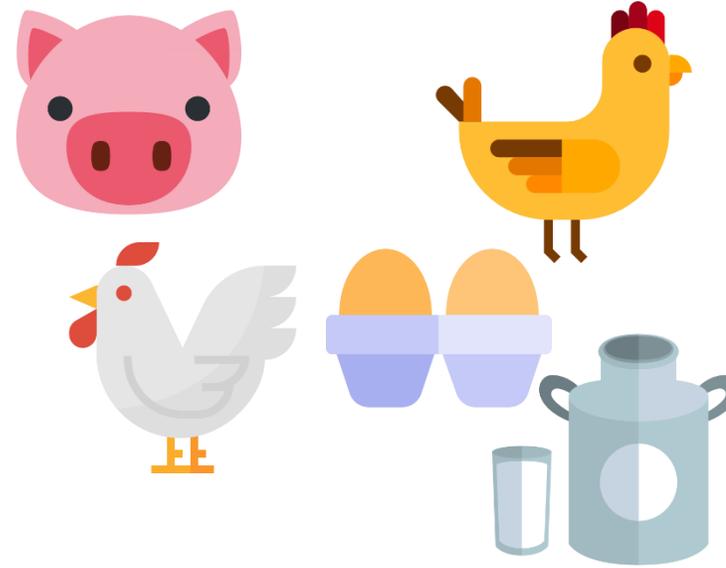
Les productions végétales : 2,2 milliards d'euros

- Céréales : 28 % de la valeur de la production végétale bretonne
- Productions fourragères : 27 %
- Légumes frais : 24 %



La Bretagne, 1ère région en 2019 pour la production de...

- porcs : 58 % de la production française
- volailles de ponte : 42 %
- volailles de chair : 33 %
- œufs : 43 %
- lait : 23 % (en conventionnel comme en bio)
- veaux : 20 %



- choux-fleurs : 83 %
- artichauts : 79 %
- échalotes : 78 %
- épinards : 49 %
- tomates : 25

L'approvisionnement en protéines végétales pour l'alimentation animale

Les principaux enjeux

Enjeu alimentaire et sociétal

La **nutrition animale est à la base de la production animale, avec pour la France**

- un point fort : autonomie en céréales
- un point faible : déficit en protéines végétales

⇒ Dépendance aux sojas importés de pays tiers, majoritairement issus de variétés OGM

⇒ Dépendance pour certains acides aminés essentiels (par exemple : la Chine reste leader sur la thréonine]

Enjeu agronomique et environnemental

Réintroduire des légumineuses dans les rotations culturales

Enjeu économique et territorial

- Le coût de l'aliment est en effet une composante importante du prix de revient des productions animales
- La filière nutrition animale est largement concentrée dans le Grand Ouest français (60% de la production nationale d'aliments du bétail) et notamment en Bretagne (40% de la production nationale).

L'approvisionnement en protéines végétales pour l'alimentation animale

Les importations de soja en France

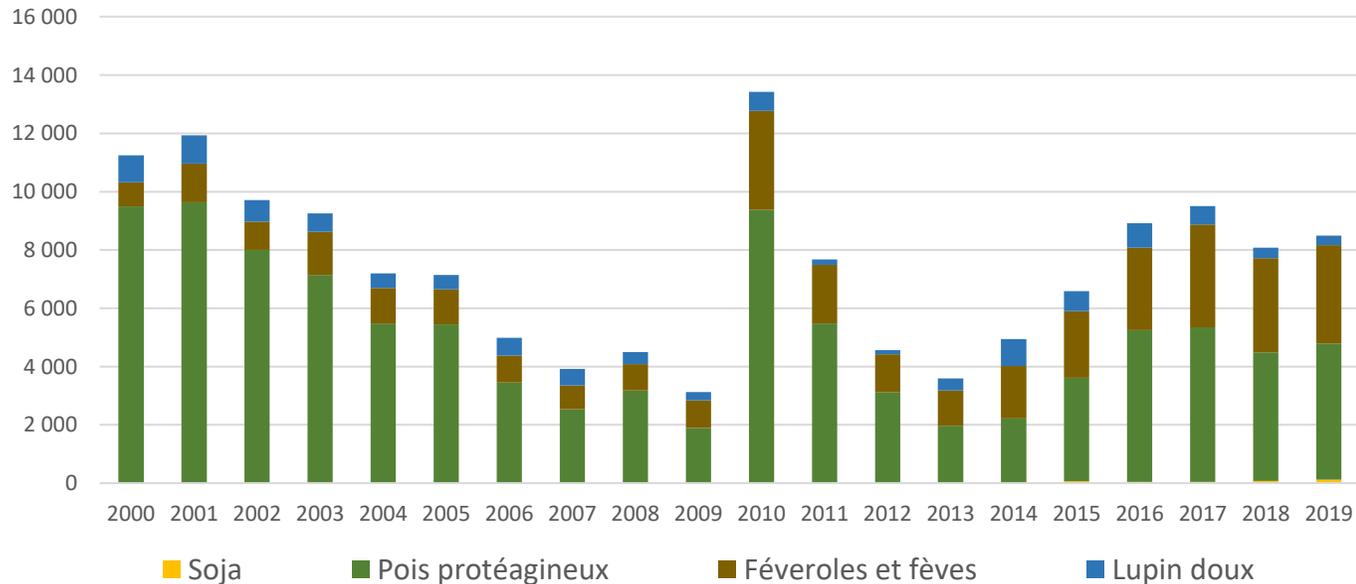
- En 2019, la France a importé 3 millions de tonnes de tourteaux de soja, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2018.
- Entre 2011 et 2019, cette consommation a triplé.
- Les deux tiers de ces importations viennent du Brésil.

Les cultures protéiques en Bretagne

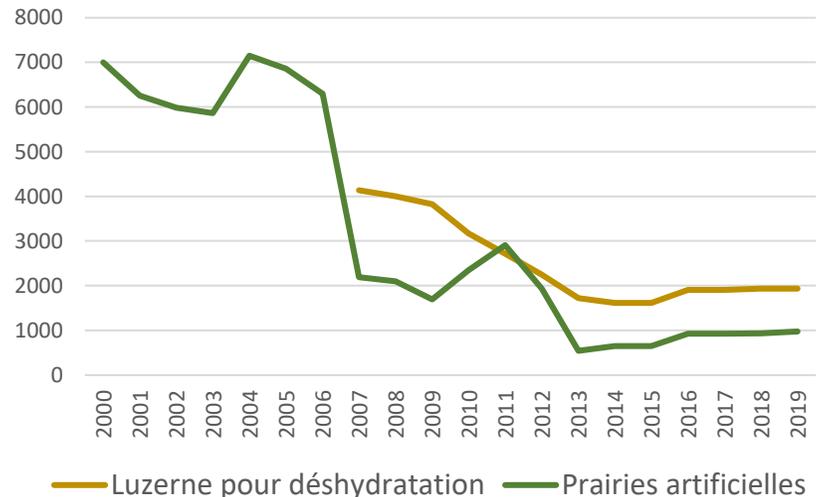
En 2019, les 8 500 ha de protéagineux en Bretagne sont cultivés à 55% en pois, 40% en féveroles et 3% en lupin doux

Les surfaces en légumineuses fourragères stagnent à un niveau modeste en Bretagne

Évolution des surfaces de cultures protéagineuses en Bretagne



Évolution des surfaces en légumineuses fourragères en Bretagne



Les protéines végétales et la Pac en 2020

Des aides couplées à la production de :

- Légumineuses fourragères (pois, lupin, féverole, luzerne, trèfle, sainfoin, vesce...) : **69 M€**
- Soja : **5,5 M€**
- Protéagineux (pois, féverole, lupin) : **48 M€**
- Légumineuses fourragères destinées à la déshydratation : **11 M€**
- Semences de légumineuses fourragères : **3,5 M€**

Plan de relance : la mesure protéines végétales

Au minimum 100 M€ pour réduire la dépendance protéique nationale

Objectifs stratégiques

- La réduction de la dépendance aux importations de matières riches en protéines, notamment le soja importé des pays tiers responsable de déforestation.
- L'amélioration de l'autonomie alimentaire des élevages français, à l'échelle des exploitations, des territoires et des filières.
- L'augmentation de la production et de la consommation de protéines végétales en alimentation humaine.

Dépenses éligibles

- Investissements amont : [20-22] M€
- Investissements pour la structuration de la filière : [50] M€
- Soutien à l'obtention variétale : [5] M€
- Promotion [3] M€
- Soutien à la R&D d'intérêt collectif : [20-22] M€
- Accompagnement de start-ups : [2] M€

Plan de relance : la mesure protéines végétales

Pour des investissements en agroéquipements des exploitations agricoles

Objectif : accroître l'indépendance de la France pour son approvisionnement en protéines végétales pour l'alimentation humaine et animale

Exemples :

- matériel de récolte spécifique (luzerne) : barre de coupe, faucheuse conditionneuse, faneuse, andaineur...
- trieur (pois, féverole, lupin, colza...)
- toaster mobile (soja, pois, féverole, lupin)
- matériel de trituration (colza, tournesol, soja) : presse
- matériel de séchage des fourrages à la ferme (luzerne)
- matériel de stockage

Modalités :

- taux d'aide : 30%
- bonification JA : 10%
- plancher de dépenses : [2 k€]
- plafond : [40 k€]
- Dépôt au fil de l'eau par téléprocédure à partir de janvier 2021
- Une seule demande, avec plusieurs matériels possibles par dossier

Plan de relance : la mesure protéines végétales

Pour renforcer la structuration des filières

Pour identifier et soutenir :

- **des projets structurants ou innovants** (y compris les projets pilotes), pour accompagner des démarches collectives, avec pour objectif de générer de la valeur, aussi bien pour l'amont que pour l'aval et intégrant :
 - au moins deux partenaires indépendants
 - différents maillons d'une (ou plusieurs) filière agricole et agroalimentaire
 - [au moins une entreprise]
 - un budget d'au moins 100 k€
- **Des investissements aval**, répondant à un objectif de logistique post-récolte et de transformation à destination de l'alimentation animale ou humaine



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci de votre attention !

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt